

4.4 COUPE DU CENTRE II

7 au 8 octobre 2023 au Golf de Bourges

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué et à jour de leur cotisation à leur comité départemental, peuvent participer. Une seule équipe par club.
Nombre de clubs limité à 18 (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Être **amateurs**, membres et licenciés en 2023 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers).

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les deux équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OBEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le vendredi 6 octobre 2023 à 19h00 au club.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.